



Frais de notaire

Par Chloejlbs

Bonjour,

J'ai visité un bien qui vient d'être achevé dernièrement suite à une reconstitution après incendie, le logement est entièrement neuf est sous garantie décennale. Le logement n'a pas été habité par les propriétaires depuis la reconstruction et mis en vente directement le logement est il considéré comme neuf ? Comment cela se passe t'il au niveau des frais de notaire

Merci de vos futures réponses

Chloe

Par ESP

Bonjour

Le logement est une reconstruction totale, même s'il n'est pas neuf, il peut être admis dans cette catégorie...

ICI:

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/achat-dans-le-neuf]https://www.impots.gouv.fr/particulier/achat-dans-le-neuf[/url]